

Les PEP Guyane c'est aussi :

- La gestion de plusieurs structures dans le secteur médico-social*
- 2 CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociales Précoce)*
- 2 CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)*
- 1 SESSAD pour déficients intellectuels (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile)*
- 1 SESSAD pour déficients moteurs*
- 1 IEM (Institut d'Education Motrice)*

Coordonnatrice SAPAD : Mme Régine SMOCK

Siège des PEP 973

PAE DE DEGRAD DES CANNES

B.P 161

97323 CAYENNE CEDEX

☎ 05 94 38 72 35 - 📠 05 94 28 60 08

@ : sapad973@lespep973.org

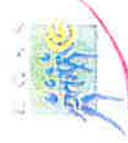


SAPAD

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005/circulaire n° 2003-135 du 8/09/2003 – circulaire n°98-151 du 17/07/1998

Partenariat entre le Rectorat de Guyane et
l'Association des Pupilles de l'Enseignement public de
Guyane



ELLE



AIRFRANCE

SES MISSIONS

- Eviter la rupture scolaire, en maintenant un lien avec l'établissement d'origine (de la maternelle au lycée)
- Permettre à l'élève malade ou accidenté de poursuivre les apprentissages scolaires indispensables afin d'assurer un retour en classe sans décalage excessif dans les acquisitions (deux semaines minimum)
- Maintenir le lien avec l'établissement scolaire et avec ses camarades de classe.

SIGNALEMENT

- Vous êtes concernés par l'absence d'un élève
- Chefs d'établissements, directeurs d'écoles
 - Enseignants du 1^{er} et 2nd degrés (public ou privé) et Conseillers Principaux d'Education (C.P.E)
 - Parents et délégués des parents
 - Professionnels du secteur médical et para-médical

INTERVENANTS

- Le ou les enseignants de l'élève en **priorité**
 - D'autres enseignants de l'établissement
 - Des enseignants volontaires
- (Ce service est gratuit pour les familles)

FONCTIONNEMENT

- Elaborer et assurer le suivi du projet pédagogique de l'élève avec l'établissement d'origine, l'élève et la famille
- Bilans réguliers (évaluer, remédier)